



Société de l'industrie minérale  
District Grand Est

# Journée technique

## Mine de sel de Varangéville (Meurthe-et-Moselle – 54)

Mercredi 26 juin 2024

Le groupe Salins est une entreprise familiale française disposant de 24 sites de production dans 10 pays. La compagnie maîtrise 3 techniques de production : le sel solaire, le sel igné et le sel gemme pour une production de plus de 5 millions de tonnes chaque année vendue dans le monde entier. Ces sels permettent de répondre aux besoins des secteurs de l'agro-alimentaire, de l'alimentation animale, du traitement de l'eau, de l'industrie chimique, du déneigement ainsi qu'aux particuliers.

Le groupe est engagé, au travers de ses sites d'Aigues-Mortes et Varangéville notamment, dans des actions en faveur du développement de la biodiversité et vise une neutralité carbone dès la prochaine décennie.



Galerie souterraine de la mine de Varangéville.

Le site de Varangéville a débuté son activité en 1856. C'est aujourd'hui le plus gros site de production de sel en France avec une capacité annuelle de 600 000 tonnes de sel igné et de 300 000 tonnes de sel gemme.

Le sel igné est obtenu par évapo-cristallisation de saumure produite aux seins de champs d'exploitation par dissolution. 2 évaporateurs fonctionnant à feu continu sont alimentés en saumure et en vapeur produite de manière 100 % électrique. Le sel cristallisé est essoré puis séché.

Le sel gemme est obtenu par abattage à l'explosif selon la méthode des chambres et piliers abandonnés. L'accès aux travaux souterrains est possible uniquement par des puits de mine. Les blocs de sel abattus au front de taille sont transportés par des convoyeurs jusqu'à l'installation de broyage/criblage située au fond. Le sel est broyé entre 0 et 5 mm puis stocké au fond ou remonté en surface par des skips.

La production du site est expédiée en vrac par trains et camions ou élaborée dans les ateliers sous forme de pastilles, de blocs, de sacs de 25 kg et de big-bags.

### programme

- 9 h 00 Accueil / briefing et équipement de sécurité
- 9 h 30 Descente et petit déjeuner au fond
- 10 h 00 Présentation du site / échanges techniques
- 10 h 45 Visite de la mine
- 12 h 30 Déjeuner au fond
- 14 h 00 Retour en surface, visite d'un de nos ateliers de transformation du sel
- 15 h 30 Fin de la journée



**Attention :**  
nombre de places limité.  
Pour être sûr de participer,  
inscrivez vous vite !

### important

Prévoir carte d'identité en cours de validité et chaussures de sécurité ou chaussures de marche fermées - Température au fond : 15 °C.

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à s'inscrire et payer en ligne, ou à remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

Les inscriptions ne pourront être validées qu'après réception du règlement par la Sim.

## important

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 25 % pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :  
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Mine de sel de Varangéville (Meurthe-et-Moselle – 54)  
District Grand Est  
Mercredi 26 juin 2024

→ Je m'inscris en ligne : [lasim.org/jt2409](http://lasim.org/jt2409)

Où je remplis le bulletin ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association

industrie (  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur )  autre.....

Frais de participation :  76 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

95 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT24-09 :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

Je souhaite recevoir  
la lettre d'information de la Sim  
par e-mail

**profitez-en  
pour adhérer à la Sim !**

- |   |       |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> société  | 305 € |
| <input type="checkbox"/> individuelle                                   | 54 €  |
| <input type="checkbox"/> retraité, sans-emploi,<br>étudiant, enseignant | 32 €  |

**Adhérer à la Sim, c'est...**

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)